



En poursuivant nos rencontres avec des résidents et professionnels sur les établissements...nous allons aussi rencontrer les familles

Après l'envoi du livret d'accueil associatif, le bureau de l'association a décidé d'organiser en visio, des réunions d'échanges avec nos adhérents sur le fonctionnement et la vie de nos établissements qui accueillent ou accompagnent nos proches. Plusieurs dates sont proposées afin de satisfaire le plus grand nombre.

Initiative de l'Agence Régionale de santé Occitanie

Concertation publique « CENTRES DE RESSOURCES DES AIDANTS » PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Dans le cadre des stratégies nationales « Agir pour les aidants 2020-2022 » et de celle pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022, l'ARS Occitanie organise une concertation publique auprès des aidants et des familles de personnes en situation de handicap, enfant ou adulte, afin de recueillir leurs besoins. Ce recueil se fait sous la forme d'un questionnaire. Les questions concernent les besoins au quotidien des aidants de personne en situation de handicap, quel que soit le handicap : information, solution de répit, soutien psychologique et professionnel, formation... Ce questionnaire est en ligne jusqu'au 30 avril 2021.

Lien : <https://enquetes.creaiors-occitanie.fr/index.php/126565?lang=fr>

Aide aux projets vacances 2021



L'AJH en lien avec l'UNAPEI et l'ANCV propose un programme d'aide aux projets vacances. Chaque dispositif et établissement de notre association est informé de cette démarche.

Lien : <https://fromsmash.com/Campagne-APV-2021>

A partir du 3 avril 2021 : application des décisions sanitaires pour le sport



<https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-3-avril#:~:text=Suite%20aux%20annonces%20du%20Pr%C3%A9sident,3%20avril%202021%20%C3%A0%20minuit.>

A retenir :

Pour la pratique sportive des majeurs : La pratique sportive reste possible dans l'espace public comme dans les équipements sportifs de plein air dans le respect de la distanciation mais sans limitation de durée. Elle est toutefois soumise au respect du couvre-feu.

Pour les publics prioritaires : sportifs professionnels, sportifs de haut niveau et autres sportifs inscrits dans le Projet de performance fédéral, personnes en formation universitaire ou professionnelle, personnes détenant une prescription médicale APA et personnes en situation de handicap reconnu par la MDPH ainsi que l'encadrement nécessaire à leur pratique, conservent l'accès à l'ensemble des équipements sportifs (plein air et couverts).

Ils seront autorisés à déroger au couvre-feu dans le cadre de leurs déplacements pour accéder aux équipements sportifs (avec attestation obligatoire).

Les brèves

Visite et échanges sur les établissements du Dispositif Travail Insertion Sociale et Professionnelle



<https://u.pcloud.link/publink/show?code=kZtR82XZUtJ7ZiqWRWvlyuDfi7XOoavMIQk5hdLc7&label=Download%20link%20-%20sent%20via%20email#>

Merci aux responsables du dispositif qui ont grandement facilité cet échange fructueux et participé à une meilleure connaissance de la réalité vécue sur les différents sites.

A la rencontre de 3PA (Penser-Parler-Partager-Agir)

<https://www.3paformation.fr/>

Dans le cadre des visites mensuelles organisées par 3PA quelques membres du bureau AJH disponibles pour ce 15 Mars 2021 ont pu mesurer et visualiser la véritable métamorphose de « Bordanova » en toute proximité de nos structures à Lahage.

En quelques photos, notre parcours, découverte et partage en lien avec les acteurs de ce tiers lieu :

<https://u.pcloud.link/publink/show?code=kZdj1BXZUtJ7ZQFqrdDAOgijYHoA5PVd4F8KeI3dV&label=Download%20link%20-%20sent%20via%20email#>



Noter dans votre agenda l'Assemblée générale : **le 19 juin 2021**

Restez en contact

www.ajh.fr

<https://www.facebook.com/AJH31/>

AJH – CHATEAU DE LAHAGE – 31370 LAHAGE

Téléphone : 05 61 91 59 64 – Mail : asso.ajh@ajh.fr – Association Loi 1901 affiliée à l'UNAPEI